

III. Enseignement à domicile.

15 enfants (6 garçons et 9 filles) de l'âge obligatoire, appartenant à 7 familles des 3^e, 4^e et 6^e arrondissement d'inspection, ont reçu *l'enseignement à domicile*.

Conférences pendant l'année scolaire 1889—1890.

Les conférences prévues à l'art. 92 de la loi de 1881 sur l'organisation de l'enseignement primaire ont eu lieu dans l'ordre suivant :

le 13 août, à Luxembourg, pour les instituteurs du 1^{er} arrondissement ;

le 18 août, à Luxembourg, pour les instituteurs du 6^e arrondissement ;

le 25 août, à Echternach, pour les instituteurs du 2^e arrondissement ;

le 26 août, à Ettelbruck, pour les instituteurs du 4^e arrondissement ;

le 9 septembre, à Wiltz, pour les instituteurs du 5^e arrondissement ;

le 19 septembre, à Luxembourg, pour les instituteurs du 3^e arrondissement.

20 instituteurs n'ont pas assisté à ces conférences. Leur absence était dûment excusée.

Les objets à l'ordre du jour des conférences d'arrondissement étaient : 1^o le sujet pédagogique suivant, traité par écrit par les instituteurs : „Wie trägt der Lehrer zur Erzielung des regelmäßigen Schulbesuches bei?“ 2^o la traduction en français, également faite par écrit, du morceau de lecture : „Die Zugvögel.“

Les institutrices avaient été invitées à faire les mêmes devoirs. La plupart se sont empressées de se conformer à cette invitation.

20 autres conférences, pour les instituteurs ou les institutrices d'un plus ou moins grand ressort, ont eu lieu